



Au Tchad, la famille de Mahamat Ismaïl parcourt près de 1500 km par an avec ses troupeaux, adaptant ses itinéraires aux saisons et aux ressources disponibles. Une mobilité qui illustre l'enjeu soulevé par Haroun Moussa : dans un espace pastoral qui se réduit, sécuriser les couloirs de transhumance et l'accès aux ressources devient essentiel. Suivre Mahamat Ismaïl dans *Transhumances 360°*, par le Cirad.

Traduire concrètement les engagements de Nouakchott+10 en actions : regards croisés entre le Tchad et le Sénégal

Si les engagements de Nouakchott+10 sont définis à l'échelle régionale, leur concrétisation repose en grande partie sur les actions pilotées au niveau national. Au Tchad, la priorité est de sécuriser la mobilité pastorale dans un contexte marqué par le changement climatique et l'insécurité transfrontalière. Au Sénégal, l'enjeu est d'abord la préservation des espaces pastoraux face aux pressions foncières. Regards croisés entre Haroun Moussa, Conseiller Technique au Développement Rural à la Présidence de la République du Tchad, et le Dr. Alpha Ba, Secrétaire d'État sénégalais aux Coopératives et à l'Encadrement paysan.

GDS : Comment les orientations de Nouakchott+10 se traduisent-elles dans les politiques du Tchad et du Sénégal ?

Haroun Moussa : L'initiative Nouakchott+10 s'inscrit dans la continuité des interventions structurantes du secteur, en consolidant les acquis du PRAPS, notamment en matière de santé animale, de gestion durable des ressources naturelles et d'inclusion socio-économique. Le PRAPS-2 a ainsi facilité l'inclusion sociale de 7188 pasteurs et agro-pasteurs accédant à une pièce d'état civil ou une inscription au registre social.

Le Plan national de développement «Tchad Connexion 2030», prévoit plusieurs projets structurants : développement des infrastructures pastorales; promotion des cultures fourragères; construction d'unités industrielles (aliments bétail, abattoirs, laiteries); renforce-

ment des coopératives et des services vétérinaires. L'ambition est de faire du Tchad un acteur majeur de la production et de l'exportation de viande et de lait en Afrique centrale, avec des objectifs de production de 1600 kT de viande et 1 million de tonnes de lait d'ici 2030.

Dr. Alpha Ba : Au Sénégal, les orientations nationales s'inscrivent dans les engagements de NK+10, depuis la Stratégie nationale de souveraineté alimentaire (SNSA) et l'Agenda national de transformation Sénégal Horizon 2050 [...]. Cette dynamique est consolidée par les réformes institutionnelles en cours, notamment la révision de la Loi d'Orientation Agro-Sylvo-Pastorale (LOASP) [...] et l'élaboration du Code pastoral, dont les décrets d'application viennent renforcer la sécurisation de la mobilité pastorale, l'accès équitable aux ressources naturelles et la prévention des

conflits. Sur le plan opérationnel, ces orientations se traduisent à travers le déploiement d'outils structurants de gestion concertée des ressources naturelles, tels que les Unités pastorales ou les Plans d'Occupation et d'Affectation des sols.

Avec le pacte AgriConnect de la Banque mondiale, l'État du Sénégal vient compléter cette dynamique en mettant l'accent sur la digitalisation des services pastoraux, l'accès aux marchés et le renforcement des systèmes d'information, en cohérence avec les ambitions de transformation du secteur.

Les investissements prioritaires s'articulent autour de l'hydraulique pastorale (forages, réseaux d'abreuvement, eaux de surface), de la délimitation et de la protection des pistes de transhumance, du développement de cultures fourragères et de réserves stratégiques, du



Haroun Moussa,
Conseiller Technique
au Développement Rural
à la Présidence
de la République du Tchad.

Le Dr. Alpha Ba,
Secrétaire d'État sénégalais
aux Coopératives et
à l'Encadrement paysan.



renforcement des services vétérinaires et de santé animale, ainsi que de la structuration des chaînes de valeur animales.

GDS : Qu'est-ce qui facilite ou freine la mise en œuvre de ces engagements ?

Haroun Moussa : Le cheptel tchadien est passé de 93,8 millions de têtes en 2015 à 172,6 millions en 2025, mais cette croissance s'opère dans un espace qui, lui, rétrécit. La réduction des espaces pastoraux (de 84 à 61 millions d'hectares) accentue les conflits entre agriculteurs et éleveurs et fragilise les systèmes traditionnels. Le système pastoral est aussi fragilisé par les effets du changement climatique [...] ce qui oblige en particulier les éleveurs à modifier le calendrier et les itinéraires de leurs déplacements.

Plusieurs leviers permettent l'opérationnalisation des engagements : la volonté politique affichée des plus hautes autorités, lesquelles ont décidé de classer l'élevage parmi les secteurs prioritaires; la présence des partenaires techniques et financiers (comme la Banque mondiale, l'Union européenne, l'AFD, la BAD, le FIDA, la Coopération Suisse) disposés à mobiliser des ressources nécessaires; la mise en place de la décentralisation, etc. Cependant, cette dynamique est freinée par une faible coordination institutionnelle, un déficit en ressources humaines qualifiées et l'insuffisance de financement dans un contexte de pression croissante sur les ressources naturelles.

Dr. Alpha Ba : Des contraintes structurelles persistent. La pression foncière croissante, liée à l'expansion agricole, à l'urbanisation, l'exploitation minière et aux investissements privés, constitue un défi majeur pour la sécurisation des espaces pastoraux. À cela s'ajoutent des arbitrages sectoriels parfois défavorables, traduisant une intégration encore insuffisante du pastoralisme dans les politiques d'aménagement du territoire. Par ailleurs, malgré les avancées du Code pastoral, sa mise en œuvre effective reste progressive, notamment en matière de sécurisation juridique des espaces pastoraux, d'opérationnalisation des mécanismes de gestion des conflits et de clarification des rôles des collectivités territoriales. Enfin, des défis subsistent en matière de coordination intersectorielle, de financement durable des investissements pastoraux et de renforcement des capacités des acteurs locaux.

GDS : Comment renforcer la coexistence entre agriculture et élevage mobile ?

Haroun Moussa : La croissance démographique, l'extension des cultures, donc la réduction des espaces pastoraux ainsi que l'augmentation du cheptel national accentuent la fréquence des conflits. Dans ce contexte, le renforcement des complémentarités entre agriculture et élevage devient essentiel. Cela passe notamment par la sécurisation des couloirs de transhumance, la gestion concertée des ressources naturelles, le déve-

loppement de systèmes agro-pastoraux intégrés (introduction des cultures fourragères et des innovations dans le domaine de l'association agriculture-élevage dans les zones sous pression démographique), la mise en place d'un régime foncier propre aux espaces ruraux pour favoriser leur exploitation et la mise en place de mécanismes nouveaux de prévention des conflits. L'État, au travers du Ministère de l'Élevage, joue un rôle central dans cette transformation, à travers l'amélioration du cadre juridique, la planification stratégique, la coordination des interventions et la promotion du dialogue entre acteurs.

Dr. Alpha Ba : Les cadres de concertation locaux et les conventions locales permettent d'organiser le dialogue entre agriculteurs et éleveurs, de réguler l'accès aux ressources, de prévenir les conflits et de sécuriser les parcours de transhumance. Dans ce cadre, le Sénégal prévoit la mise en place d'un organe national chargé du suivi et de la gestion de la mobilité du bétail. Par ailleurs, un accent particulier est mis sur la structuration des acteurs à travers la promotion de coopératives agro-pastorales, pour faciliter l'accès aux intrants et aux services, le développement des cultures fourragères et l'organisation des filières et l'accès aux marchés. ■

Entretien croisé coordonné par
Amel Benkahla (Gret, CTFD) et
Bernard Bonnet (Iram)

EN SAVOIR PLUS :

Pasteurs et agropasteurs du Tchad face aux changements : Territoires sahéliens et soudaniens en transition

Le Tchad abrite le deuxième troupeau de ruminants d'Afrique et son élevage pastoral connaît une croissance sans précédent depuis une trentaine d'années. Cet ouvrage collectif analyse les profondes recompositions des territoires pastoraux et agropastoraux qui en résultent, sous l'effet conjugué du changement climatique, de l'expansion des cultures, de la croissance démographique, des mutations économiques et des évolutions de la gouvernance. Les auteurs soulignent les capacités d'adaptation des éleveurs face à ces transformations à travers la diversification des activités, l'évolution des pratiques de mobilité et le développement de nouveaux échanges économiques. Ils montrent également que les conflits autour des ressources ne sont pas une fatalité : ils dépendent largement des dispositifs locaux de négociation, de la reconnaissance des droits d'usage et de la qualité de la gouvernance territoriale. Coordinné par Guillaume Duteurtre (Cirad), Koffi Alinon (Cirad) et Koussou Mian Oudanang (IRED), l'ouvrage est le fruit de la collaboration de 52 auteurs. Paru chez Karthala en 2026.

